



addiction valais  
sucht wallis

# Rapport annuel 2025

# Table des matières

- **2025 en bref**
  - Des actes concrets au service des personnes
  - Tenir le cap dans le mouvement
  - Organisation
  
- **En chiffres**
  - Accompagnements
  - Prises de contact
  - Admissions
  - Prestations fournies
  
- **Rapports financiers**
  - Bilan
  - Comptes d'exploitation
  - Rapport de l'organe de révision

# 2025 en bref

## Des actes concrets au service des personnes

**Un rapport d'activité est, avant tout, un miroir fidèle. Il ne se contente pas de projeter des intentions ou de formuler des ambitions : il donne à voir, avec sincérité, ce qui est réellement accompli pour les personnes qui frappent à la porte de l'institution, souvent à des moments de grande fragilité. À cet égard, l'année 2025 apparaît comme une étape significative, dont Addiction Valais peut légitimement être fière.**

La rénovation de la Villa Flora en est une illustration particulièrement forte. Au-delà des murs rénovés, des espaces repensés et des infrastructures modernisées, c'est un message profondément humain qui se dessine : celui du respect et de la dignité. Offrir un cadre accueillant, apaisant et sécurisant, c'est permettre à chacune et chacun de se poser, parfois pour la première fois depuis longtemps, et d'entrevoir un chemin de reconstruction. Un lieu où il devient possible de reprendre souffle et d'envisager un nouvel horizon. Ce choix n'est pas esthétique, il est profondément éthique. Il traduit une conviction : les personnes que nous accompagnons méritent non seulement un soutien professionnel de qualité, mais aussi un environnement qui leur témoigne considération et confiance. Dans un domaine encore marqué par les préjugés, cette attention portée au cadre de vie est une manière concrète de lutter contre la stigmatisation et reconnaître pleinement la valeur de chaque personne.

Sur le plan institutionnel, l'inscription de la stratégie cantonale des addictions au programme gouvernemental constitue une avancée majeure. Elle marque une reconnaissance claire et attendue : celle des addictions comme enjeu de santé publique à part entière, nécessitant une réponse cohérente, coordonnée et durable. Pour Addiction Valais, qui porte cette vision depuis de nombreuses années, cette reconnaissance a une portée particulière. Elle ouvre des perspectives nouvelles et rappelle aussi que derrière les politiques publiques, il y a des parcours de vie, des fragilités, mais aussi des ressources et des capacités de résilience qu'il nous appartient de soutenir avec constance.

Je souhaite enfin exprimer une reconnaissance profonde à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Leur engagement quotidien, leur compétence, mais aussi leur écoute, leur bienveillance et leur capacité à accompagner sans juger, constituent le cœur vivant d'Addiction Valais. Dans un domaine exigeant, parfois éprouvant, leur présence fait toute la différence. Mes remerciements s'adressent également aux membres du Conseil de Fondation, dont l'implication, la rigueur et la qualité de la réflexion collective permettent de porter une gouvernance à la hauteur des enjeux.

Ensemble, nous contribuons à faire d'Addiction Valais une institution à la fois solide et profondément humaine, attentive aux réalités du terrain et résolument tournée vers les personnes qui en ont besoin. Parce qu'au-delà des dispositifs et des structures, ce sont toujours des trajectoires humaines que nous accompagnons avec exigence, mais surtout avec respect et confiance.



**Géraldine Gianadda**  
Présidente

# Tenir le cap dans le mouvement

**Il y a des années qui s'écoulent, et des années qui marquent. 2025 appartient à la seconde catégorie — non pas parce qu'elle a été spectaculaire, mais parce qu'elle nous a demandé d'être, simultanément, dans l'action et dans la réflexion.**

Pour moi, le rôle d'une direction n'est pas seulement de gérer ce qui existe. C'est aussi de veiller à ce que l'organisation reste en phase avec sa mission — en anticipant, en questionnant, en ajustant. 2025 a été une année où nous avons délibérément pris le temps de penser les centres de conseil et d'accompagnement de demain. Ce travail n'est pas terminé. Il ne doit pas l'être. L'enjeu est précisément d'inscrire cette posture réflexive dans la durée, d'en faire une pratique dynamique et non un exercice ponctuel figé. Les besoins évoluent, les profils des personnes concernées se diversifient, les connaissances progressent : rester pertinent exige que nous restions en vigilance active, que nous sachions faire preuve d'agilité.

Dans cette même logique d'adaptation, nous avons franchi une étape importante avec l'intégration du modèle du rétablissement dans nos accompagnements. Après les formations, après les ajustements de posture, vient maintenant le moment de l'engagement d'un pair-praticien. Ce n'est pas un acte symbolique. C'est la reconnaissance tangible que l'expérience vécue a une valeur propre et une expertise unique, qu'elle enrichit les équipes et qu'elle transforme concrètement la relation d'accompagnement. C'est la pièce maîtresse qui manquait pour donner tout son sens à notre processus.

Pour le secteur résidentiel, 2025 restera l'année du transfert de FXB vers la Villa Flora. J'étais là le jour du déménagement. Pour certains, c'était de la joie — un cadre neuf, plus confortable, plus adapté. Pour d'autres, de la nostalgie — le poids d'une histoire, d'un lieu qui avait compté. Ces deux réalités coexistaient ce jour-là, et il fallait les tenir ensemble. C'est ce que l'équipe a fait, avec justesse. La fin d'une ère, mais aussi l'ouverture d'un nouveau chapitre.

Je veux nommer séparément ce que via Gampel a traversé. Le drame de Blatten a mis notre centre en état d'évacuation durant plusieurs semaines. C'est une situation que l'on ne peut pas anticiper pleinement, une pression qui s'installe dans la durée et qui teste les individus autant que les collectifs. Les équipes et les personnes accompagnées ont tenu, ensemble, dans un contexte profondément insécure, elles ont su faire preuve de résilience.

En dehors de ces moments forts, la vie institutionnelle a continué selon un rythme toujours soutenu, garantissant la qualité et la continuité des prestations. Le Centre de Jour s'est installé dans ses nouveaux locaux avec une belle capacité d'adaptation. Le SSED poursuit son développement. Ces deux entités progressent, et c'est un signe de véritable santé organisationnelle.

Merci à l'ensemble de nos partenaires pour la qualité de la collaboration qui nous lie. Merci à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs d'Addiction Valais : votre engagement est la colonne vertébrale de cette institution. Merci enfin au Conseil de Fondation pour sa confiance et son soutien dans les décisions qui comptent. 2026 exigera de nous la même chose que 2025 : de la rigueur, de l'humilité, et la volonté de rester en mouvement.



**Thomas Urben**  
Directeur

# Organisation

## Conseil de Fondation

- Présidente : **Me Géraldine Gianadda**
- Vice-Président : **Roger Seiler**
- Secrétaire : **Dr Ioan Cromec**
- Membre : **Daniel Arlettaz**
- Membre : **Margot Venetz**
- Membre : **Daniela Dunker-Scheuner**
- Membre : **Pascal Zufferey**

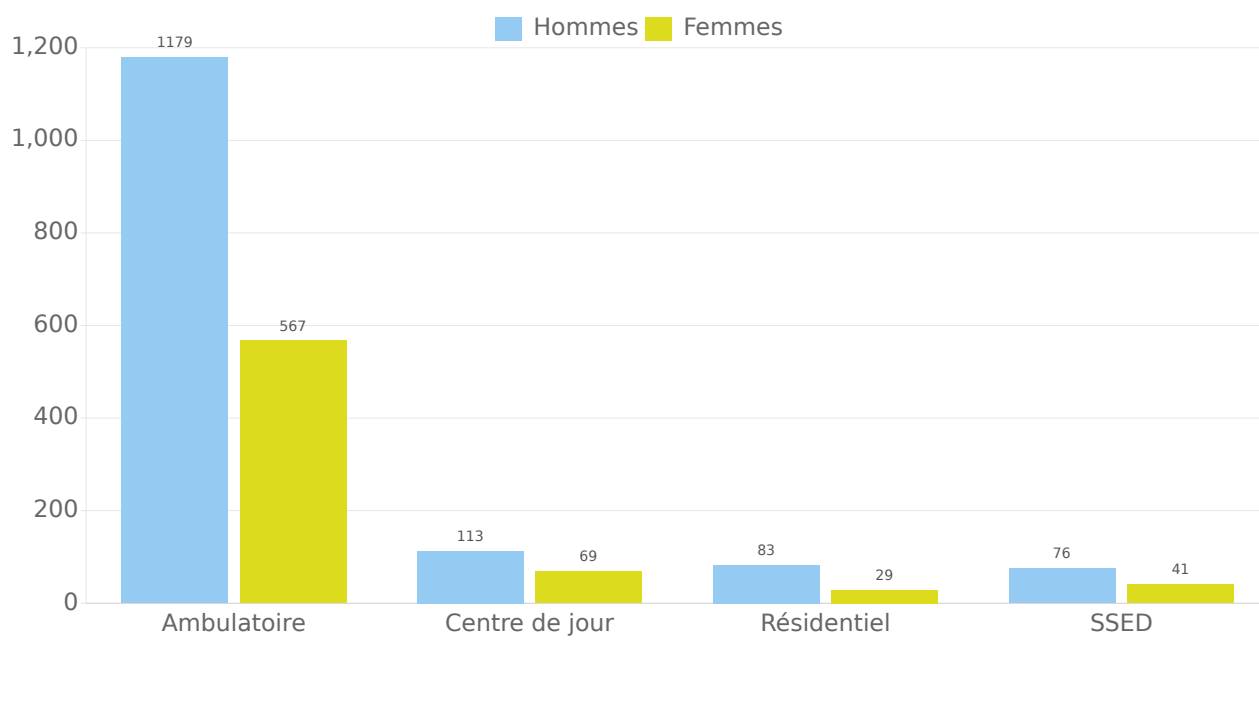
# En chiffres

## Accompagnements

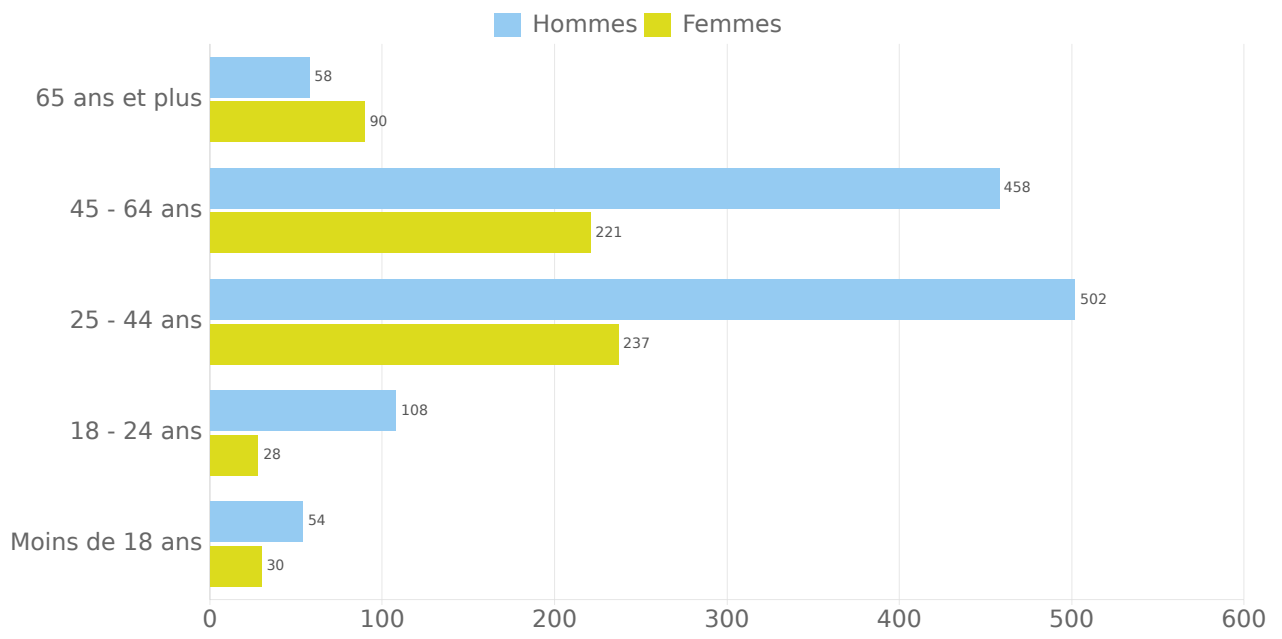
Les personnes peuvent bénéficier de prestations dans plusieurs cadres d'intervention durant leur accompagnement.

Au cours de l'année 2025, 2'157 accompagnements actifs (femmes : 706 et hommes : 1'451) ont été menés auprès 1'801 personnes distinctes. La majorité de ces suivis (80.8%) a eu lieu en CCA, tandis que 8.4% se sont déroulés en centre de jour, et 5.4% respectivement en centre résidentiel et par le biais du SSED.

**Répartition en nombre de tous les accompagnements effectués en 2025 selon le cadre d'intervention, par sexe (plusieurs accompagnements par personne)**



**Nombre de personnes différentes accompagnées en 2025, par catégorie d'âge, selon le sexe**

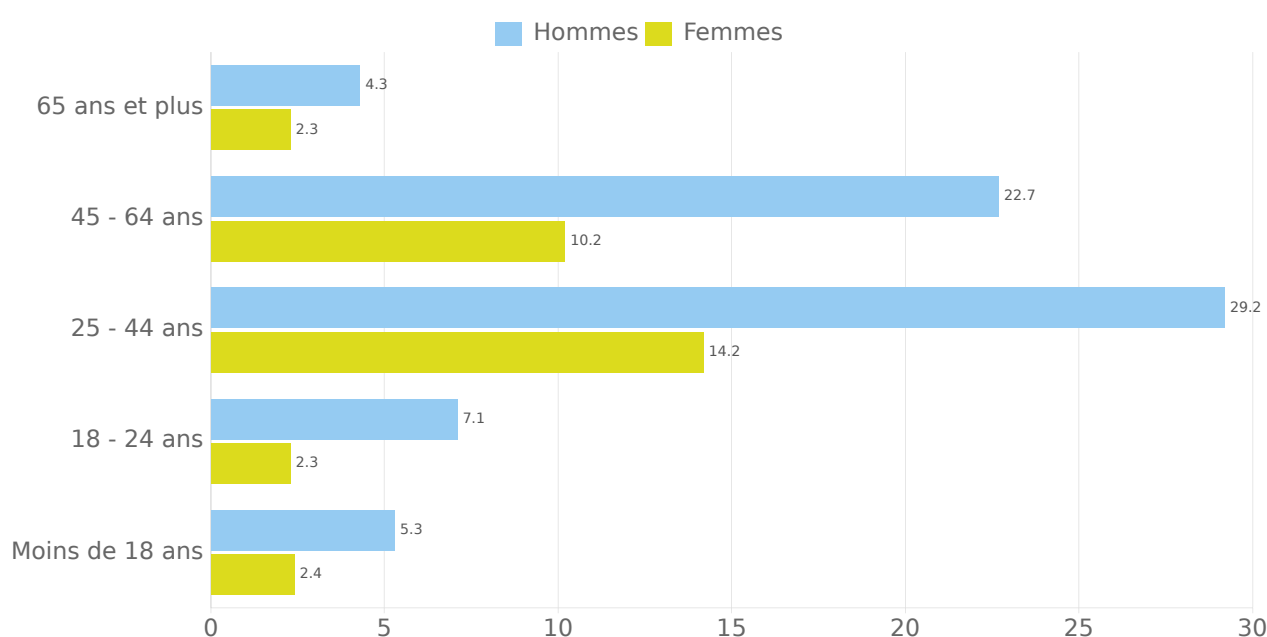


# Prises de contact

Toute prise de contact avec un Centre de Conseil et d'Accompagnement (CCA) d'Addiction Valais est documentée, que cette prise de contact émane de la personne concernée elle-même, d'un.e proche ou d'un partenaire de la Fondation.

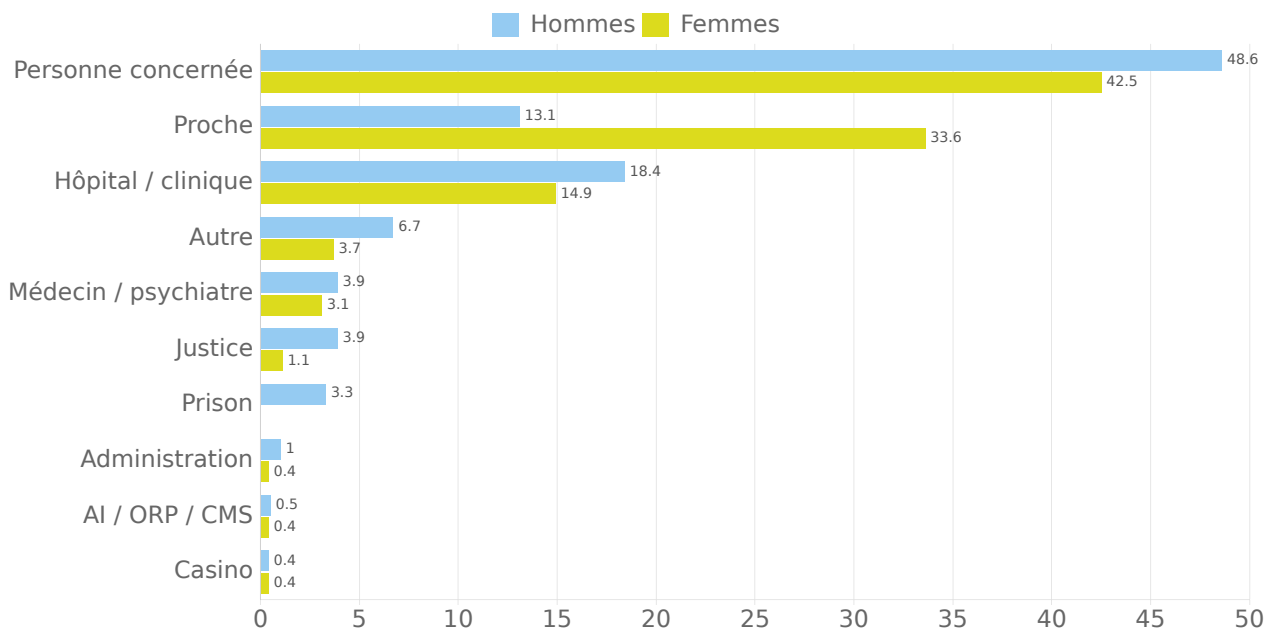
A l'exception des mesures SSED (initiées par le service social d'Emera) et les placements en centre résidentiel de personnes hors canton, cette prise de contact se fait par le biais d'un Centre de conseil et d'accompagnement. En 2025, 1'665 (femmes : 544 et hommes : 1'121) prises de contact ont été recensées.

## Part en % des prises de contact 2025, par sexe et catégorie d'âge



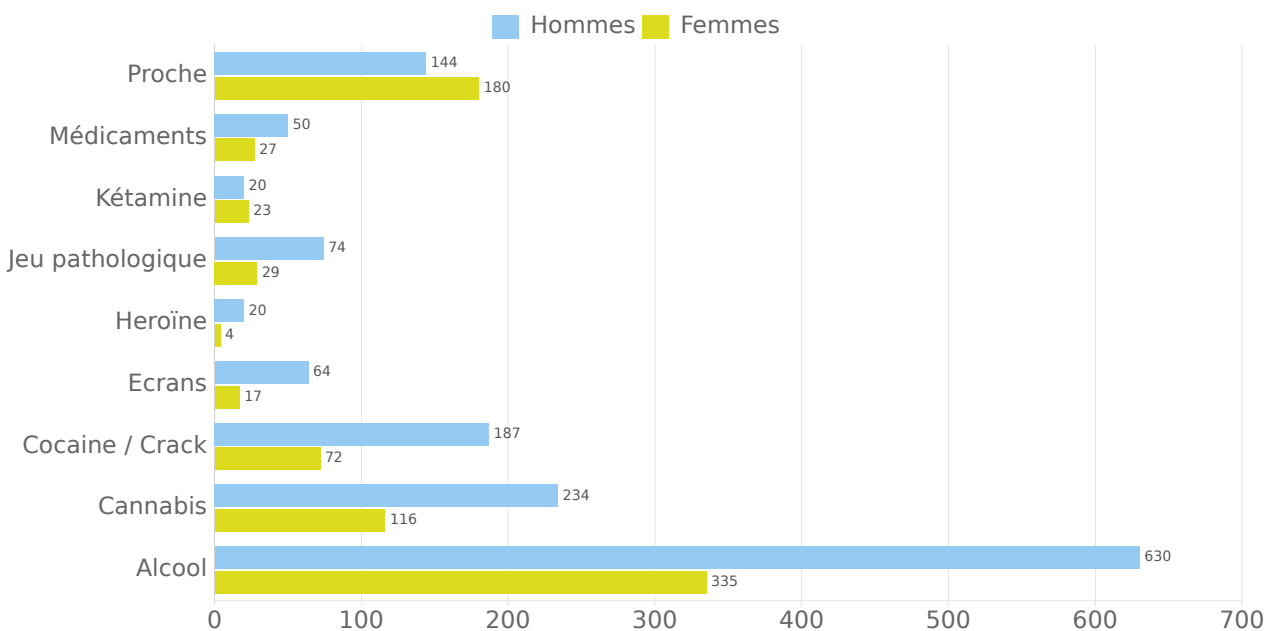
Les personnes ou organisations à l'origine de la demande sont en premier lieu les personnes concernées par une problématique de conduite addictive et leurs proches, suivies des professionnel·les du milieu hospitalier (psychiatrique et/ou somatique).

## Part relative (%) des prises de contact 2025 selon l'origine de la demande, par sexe



Lors de la prise de contact, bien que plusieurs problématiques puissent être signalées, l'alcool reste la plus fréquente. Parmi les substances illicites, le cannabis et la cocaïne/le crack sont les plus prévalentes.

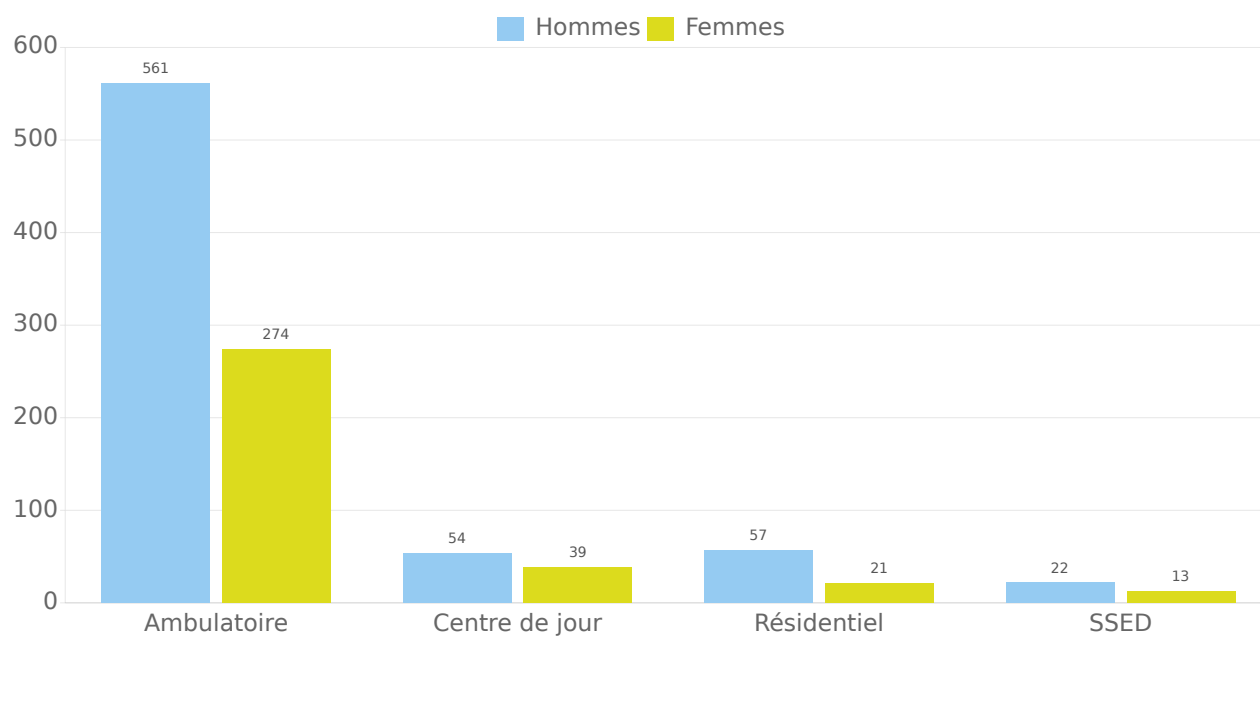
**Nombre de prises de contact concernant un-e proche, et pour les personnes directement concernées, nombre de prises de contact avec le problème de conduite addictive mentionné (en dehors du problème « proche », plusieurs problèmes possibles par prise de contact). Année 2025, par sexe**



# Admissions

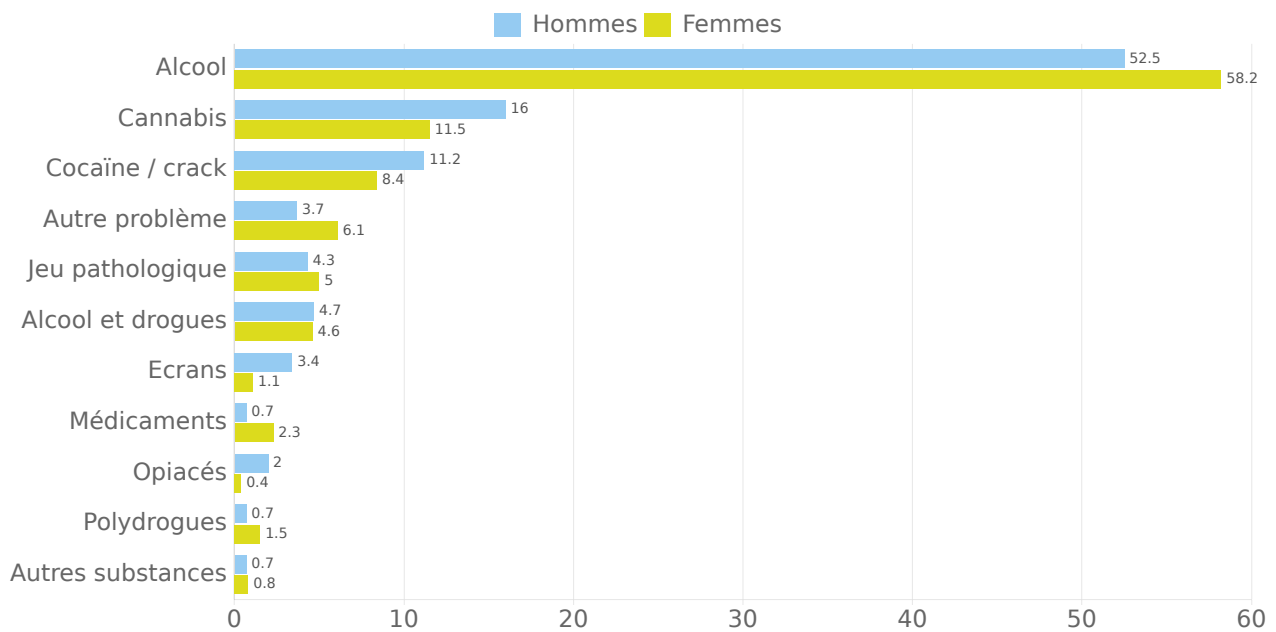
Sur l'ensemble des cadres d'intervention d'Addiction Valais, 1'041 admissions ont été enregistrées en 2025, dont 347 (33%) concernaient des femmes.

## Nombre d'admissions enregistrées en 2025 selon le cadre d'intervention, par sexe

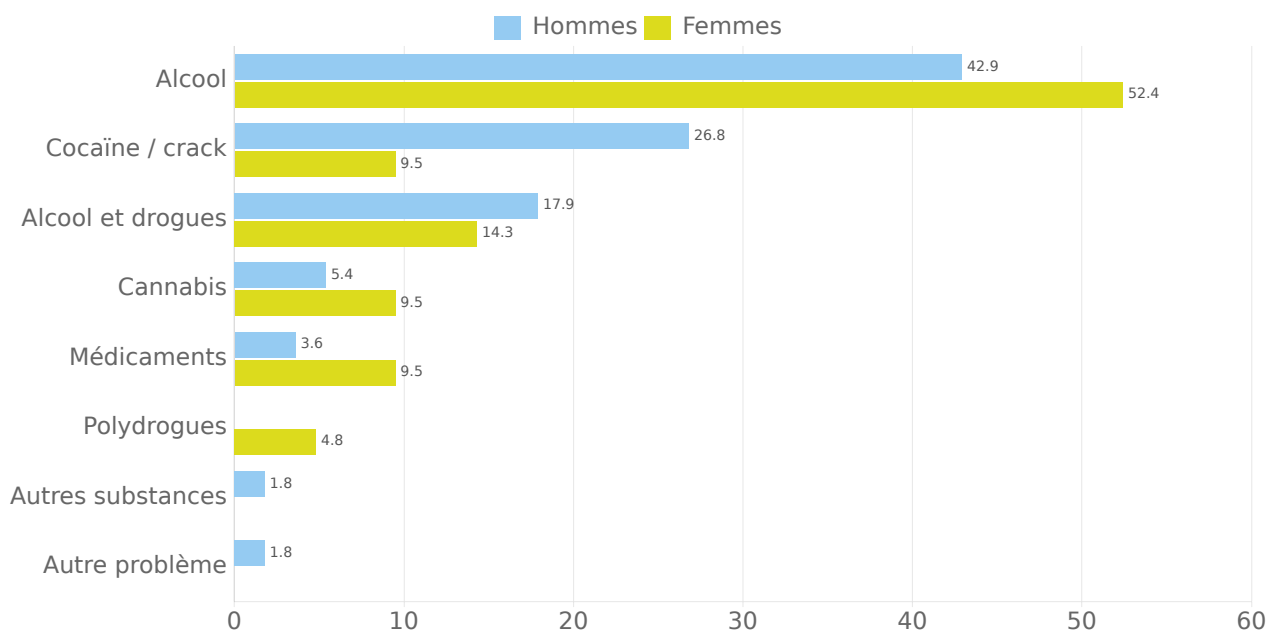


À l'admission, l'alcool demeure le problème principal le plus prévalent, tant dans les Centres de conseil et d'accompagnement (CCA) que dans les Centres Résidentiels (CR). Concernant les substances illicites, le cannabis prédomine dans les CCA, tandis que la cocaïne et le crack constituent la problématique majeure dans les CR.

## Part relative (%) du problème principal à l'admission des CCA en 2025, par sexe



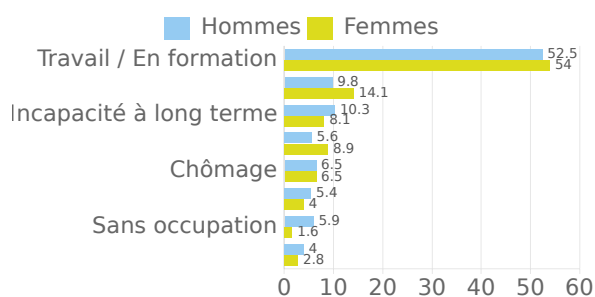
**Part relative (%) du problème principal à l'admission des Centres résidentiels en 2025, par sexe**



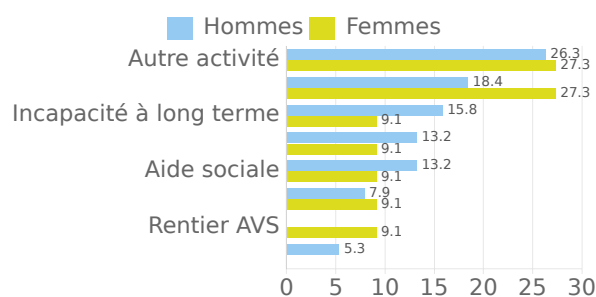
La majorité des admis en CCA exercent une activité professionnelle ou suivent une formation. À l'inverse, la catégorie « Autre activité », prédominante dans les CR, rassemble principalement des personnes aux parcours complexes : séjour en institution, activités multiples et variables ou exercice d'activités non listées, y compris illégales.

**Part relative (%) du type d'activité habituelle à l'admission des Centres de conseil et d'accompagnement et des Centres résidentiels, par sexe**

CCA



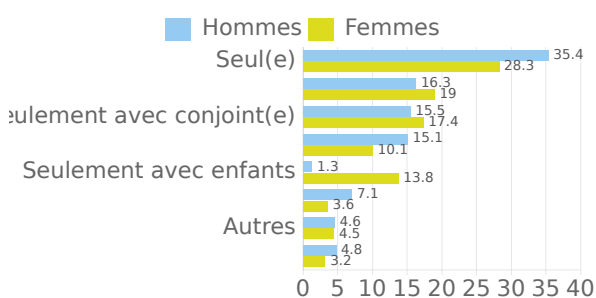
Centres Résidentiels



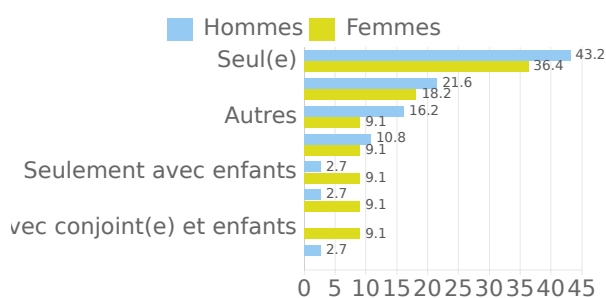
Que ce soit en CCA ou en CR, les personnes vivant seules au moment de l'admission constituent le groupe le plus important. La catégorie « Autres » rassemble quant à elle celles en colocation, sans domicile fixe ou dans une situation de logement instable.

### Part relative (%) des catégories de condition de vie à l'admission des Centres de conseil et d'accompagnement et des Centres résidentiels, par sexe

CCA

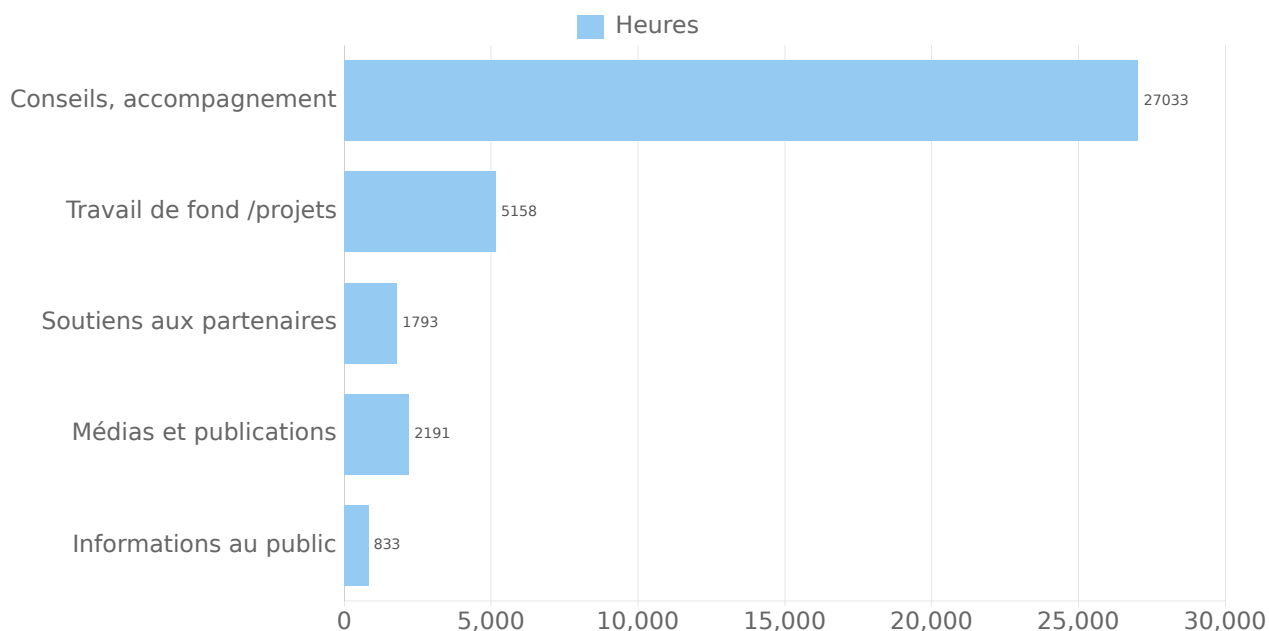


Centres Résidentiels

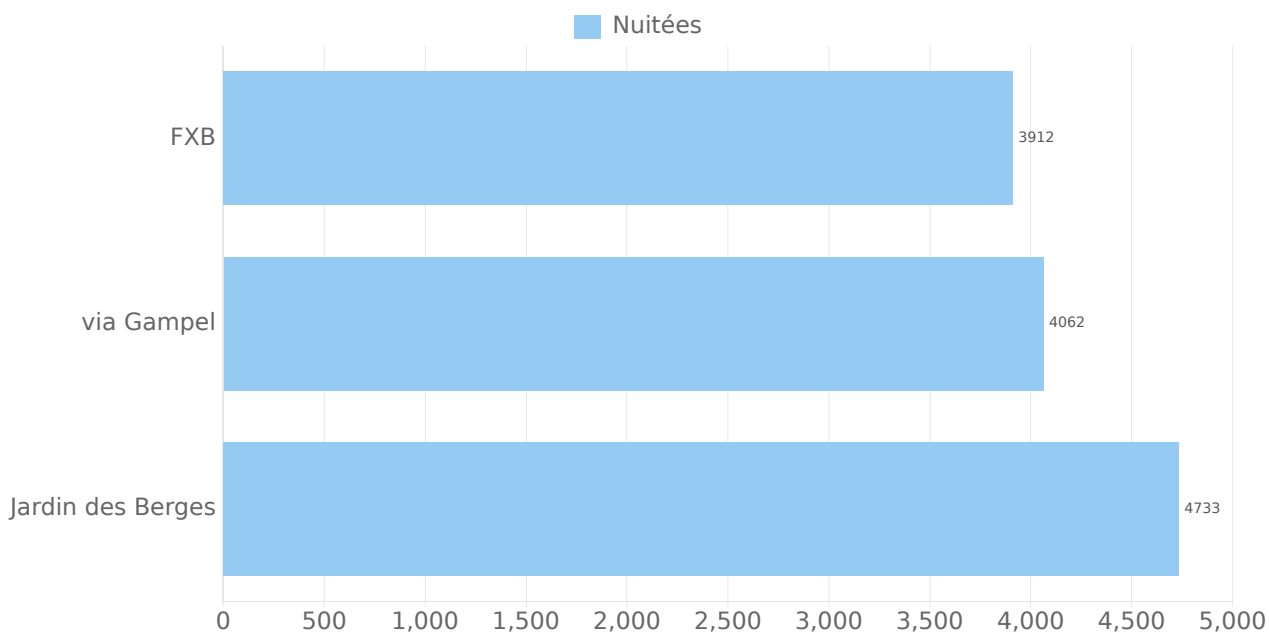


# Prestations fournies

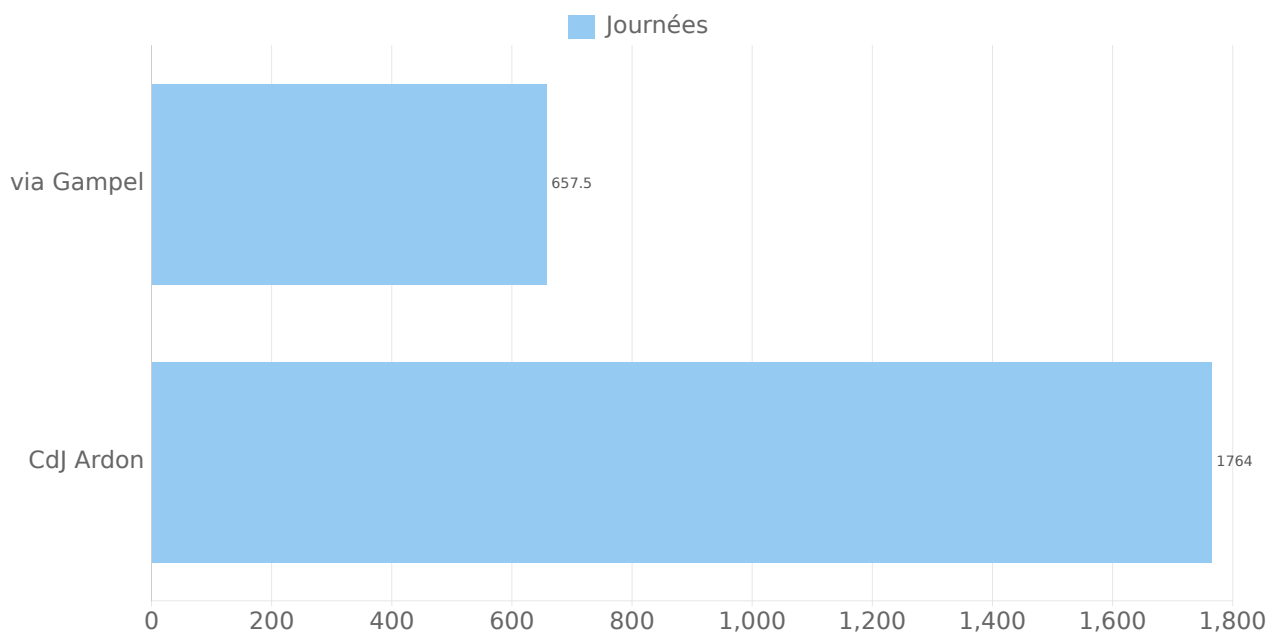
## Heures de prestations fournies dans les Centres de Conseils et d'Accompagnement



## Nuitées réalisées en Centre résidentiel



### Nombre de journées (externes) facturées en Centre de jour



**Heures facturées en SSED : 8'049 heures**

# Rapports financiers

## Bilan



([https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/BILAN\\_2025\\_FR\\_V1.pdf](https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/BILAN_2025_FR_V1.pdf))

## Comptes d'exploitation



([https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/COMPTE\\_EXPLOITATION\\_2025\\_FR\\_V1.pdf](https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/COMPTE_EXPLOITATION_2025_FR_V1.pdf))

## Rapport de l'organe de révision



([https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/Rapport\\_de\\_organe\\_de\\_revision\\_2025.pdf](https://rapportannuel.addiction-valais.ch/files/Rapport_de_organe_de_revision_2025.pdf))

# Bilan au 31 décembre 2025

	31.12.2025	31.12.2024
<b>ACTIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Trésorerie	1'004'567.56	3'066'229.91
Liquidités entraide, dépannage et actions spéciales	556'706.30	564'793.10
Dépôt de garantie garage Monthey	200.00	200.00
Créances résultant de livraisons et de prestations	667'374.77	513'119.25
Stocks	43'885.35	51'670.00
Avances frais SSED	4'500.00	4'000.00
Comptes de régularisation actifs	1'442'362.90	251'155.10
<b>Actif circulant</b>	<b>3'719'596.88</b>	<b>4'451'167.36</b>
Terrains et immeubles	1'105'940.80	709'256.45
Machines et outillage	15'308.60	15'642.40
Mobilier	25'299.82	12'494.60
Matériel informatique	29'829.00	8'821.20
Véhicules	26'180.40	34'148.70
Immobilisations corporelles	1'202'558.62	780'363.35
<b>Actif immobilisé</b>	<b>1'202'558.62</b>	<b>780'363.35</b>
<b>ACTIF</b>	<b>4'922'155.50</b>	<b>5'231'530.71</b>

	31.12.2025	31.12.2024
<b>PASSIF</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
Dettes résultant de livraisons et de prestations	491'510.35	380'833.96
Avances débiteurs	14'905.00	29'615.00
c/c Etat du Valais	884'141.53	564'132.97
Comptes de régularisation passifs	76'844.13	130'440.70
<b>Engagement à court terme</b>	<b>1'467'401.01</b>	<b>1'105'022.63</b>
Dettes financières à long terme	544'100.00	563'200.00
<b>Engagement à long terme</b>	<b>5 44'100.00</b>	<b>563'200.00</b>
Fonds de Prévention	8'944.48	41'630.48
Fonds Jeux	14'357.43	14'357.43
Fonds d'entraide, de dépannage et d'actions spéciales	556'706.30	564'793.10
Fonds réserve selon directives Canton du Valais du 13.10.2011	802'840.00	592'759.92
Autres fonds affectés	970'000.00	970'000.00
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>2'352'848.21</b>	<b>2'183'540.93</b>
Capital de fondation	601'784.23	585'367.97
Excédent du fonds de réserve en attente décision	-24'511.61	567'902.84
Résultat à attribuer au fonds de réserve expl.	-	165'870.88
Résultat reporté	-	-
Résultat de l'exercice	-19'466.34	60'625.46
<b>Capital de fondation</b>	<b>557'806.28</b>	<b>1'379'767.15</b>
<b>PASSIF</b>	<b>4'922'155.50</b>	<b>5'231'530.71</b>

# Comptes d'exploitation de l'exercice 2025

	2025	2024
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>CHF</b>	<b>CHF</b>
<b>Contributions du secteur public</b>		
Subventions Etat du Valais, SAS, SICT et Service de la Culture	7'222'850.47	8'009'347.34
Subventions de l'année précédente Etat du Valais	-24'364.54	-
Subventions OFAS	1'221'880.40	1'045'820.50
Subventions des communes fondation	4'000.00	4'000.00
Dîme de l'alcool	665'000.00	650'000.00
Loterie Romande - 70 <sup>ème</sup>	0.00	70'000.00
<b>Donations reçues non liées</b>		
Donations - 70 <sup>ème</sup>	0.00	1'700.00
Donations fondation	3'762.30	904.00
<b>Autres produits</b>		
Contributions des pers. Accompagnées VS	1'771'721.60	1'720'754.65
Contributions hors-cantons	1'248'473.70	555'517.70
Produits divers	109'702.08	346'839.63
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>12'208'026.01</b>	<b>12'419'883.82</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Charges de personnel	10'010'119.20	9'867'670.60
Honoraires pour prestations de tiers	153'721.94	160'307.67
Matières premières et outillage	79'648.07	87'836.51
Matériel médical d'exploitation	22'917.70	19'050.12
Produits alimentaires et boissons	224'069.30	235'914.40
Ménage	121'313.36	95'879.71
Entr. et rép.des immobilisations immeubles et meubles	127'112.97	163'848.38
Charges d'investissements	600'502.20	492'080.10
Energie et eau	140'427.75	162'529.83
Formation, loisirs et divers	24'571.32	36'895.30
Information et prévention	59'266.85	48'957.50
Action prévention du fonds	37'306.00	91'650.60
Bureau et administration	509'294.54	615'750.36
Autres charges d'exploitation	95'305.65	93'408.36
Charges d'amortissement	69'098.70	69'152.50
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>12'274'675.55</b>	<b>12'240'931.94</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-66'649.54</b>	<b>178'951.88</b>
Charges financières	-10'027.18	-9'567.60
Produits financiers	12.77	155.66
<b>Résultat avant variation du capital des fonds</b>	<b>-76'663.95</b>	<b>169'539.94</b>
Utilisation des fonds d'entraide	-8'086.80	16'602.10
Variation du capital des fonds	40'772.80	75'048.50
Excédent de résultat en attente décision pour attribution	24'511.61	-200'565.08
<b>Résultat annuel</b>	<b>-19'466.34</b>	<b>60'625.46</b>

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation Addiction Valais, à Sion**


En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les états financiers (bilan, comptes de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe) de votre fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025. Conformément aux dispositions de la norme Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à une obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des états financiers conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales, aux exigences légales et aux statuts incombe au conseil de fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les états financiers consolidés puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas constaté d'éléments nous permettant de conclure que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC fondamentales et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Fiduciaire FIDAG SA

  
Gaëtan Posse  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

  
Christophe Pitteoud  
Expert-réviseur agréé

Martigny, le 21 avril 2026  
Exemplaire numérique



**Addiction Valais**

Avenue de la Gare 3

1950 Sion

+41 (0)27 329 89 00

[info@addiction-valais.ch](mailto:info@addiction-valais.ch)